



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2025

MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 14  
Absents : 1  
Excusés : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
28/08/2025

Date d'affichage  
05/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois septembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, M. RUSE Serge, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal

**Etaient excusés :** Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine

**Etaient absents :** Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Subvention à l'association REALISE –  
Centre Educatif Fermé de Tonnoy  
Délibération n°2025 - 30

Vu la demande de subvention de l'association REALISE -Centre Educatif Fermé de Tonnoy,

Le CEF demande une subvention de 500 euros qui lui permettra d'investir dans un futur projet culturel ou citoyen à destination des mineurs.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Prefecture et publiée le :

05/09/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

### ACCEPTE

Le versement de la somme de 500€ à l'association REALISE du Centre Educatif Fermé de Tonnoy.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,  
Le Maire

